Risques majeurs

Cette rétrospective sur la tornade nous donne l'occasion d'une information sur les bonnes conduites. Consultez :

http://www.gouvernement.fr/risques/tempete
http://www.risquesmajeurs.fr/le-risque-tempete.

MÉDIAS SOCIAUX : AYEZ LES RÉFLEXES CITOYENS !

- **Informez-vous en temps réel** et faites un tri pertinent dans ce qui circule sur les médias sociaux.
- **Soyez responsables,** diffusez et relayez des informations officielles ou fiables, utiles et non dangereuses pour les victimes, intervenants et sauveteurs.
- **Soyez citoyens**, aidez les acteurs des secours en leur donnant des informations du terrain.

Adopter les **bonnes pratiques numériques en toutes circonstances** : la circulation de l'information est un élément essentiel pour la bonne gestion des crises. En plus de la radio et de la télévision, les médias sociaux démultiplient la manière dont elle peut être diffusée entre les services de l'État et les citoyens. Aujourd'hui, lors d'un accident d'origine naturelle ou technologique, ou tout incident engageant les forces de sécurité, chaque citoyen est en mesure de **créer**, de **relayer** et **d'amplifier les informations** qui circulent sur les différents réseaux sociaux et le web en général. En corollaire, la diffusion d'informations erronées ou de nature à informer des acteurs mal intentionnés peut altérer la gestion de la crise, retarder voire empêcher le bon déploiement des équipes de secours et faire courir des risques supplémentaires aux citoyens et intervenants.

Assainissement

Un peu d'histoire :

Quand la Commune a décidé la construction du centre d'accueil *Le Triolet,* vers 1977, s'est posée la question de l'assainissement.

Après consultation de la Délégation Départementale à l'Agriculture, une installation collective a été décidée : tant qu'à engager de lourdes dépenses, autant équiper aussi le village d'un réseau .

On a découvert à cette occasion que les eaux - colorées pour la circonstance – sortaient, une vingtaine de jours plus tard, à 3km sous Croabi. C'est dire le filtrage ! Et l'on croyait jusque-là se déverser dans la Bienne, alors que les eaux s'en vont en fait dans la Valserine.... pour finir, de toutes façons, dans la Méditerranée.

Compte tenu de la topographie, pour passer la bosse de *Sous les Fûts,* un poste de relevage a été nécessaire au point bas (cabane derrière la Songine ou le Pivot, au pied du fil-neige ESF) .

Le réseau a été prolongé pour le lotissement, mais Sur les Champs, Sous les Champs, La Petite Joux ni le Bras de Lajoux ne sont raccordés. Les maisons du Manon, en revanche, le sont, ce qui induit une contribution financière, proportionnelle, de la commune de Septmoncel. Cette collaboration est facilitée par l'implantation de la station d'épuration sur la route du Manon, au niveau des Songeons, en limite de commune, à la fois hors village et à proximité d'une doline pour l'évacuation des eaux traitées.

Aspects financiers :

Le budget fonctionnement est désormais équilibré. Mais l'entretien des équipements impose des frais conséquents. : le bassin d'aération a déjà été remis en état ; priorité est donnée désormais au réseau, effondré par endroits, comme l'a fait apparaître une visite par caméra en 2016. On évitera ainsi les problèmes de canalisations bouchées, notamment en plein hiver.

Réseau d'eau potable

Plusieurs personnes ont signalé au mois d'avril des problèmes d'odeur et de goût désagréables de l'eau du robinet. Curieusement, ce phénomène n'a jamais été perçu sur certains secteurs comme le Bras de Lajoux, une partie de Sur les Champs ou de la route des Forêts Monts, ce qui montrerait que le château d'eau n'est pas en cause.

À la demande du responsable des réseaux de Suez – Lyonnaise des Eaux, nous avons rencontré une vingtaine d'habitants pour mieux cerner les secteurs concernés et nous lui avons transmis ces indications.

Actuellement, ses services sont très occupés par les travaux à Lamoura, mais il envisage éventuellement un curage des canalisations. Il reprendra contact avec la mairie pour faire le point.

PNRHJ : année de l'eau « une ressource à partager »

Exposition temporaire et quelques **jeudis** d'été à Lajoux : projection de « trésors cachés des tourbières », balade animée à la recherche de l'eau (**20/07**), projection animée :(l'eau dans le Haut -Jura)(**27/07**), petites bêtes de l'eau (**10/08**) ...

Plus d'informations, horaires, programme et conditions : **Maison du Parc** ou **www.parc-haut-jura.fr**

Bruits de voisinage : petit rappel

Le bricolage et le jardinage à moteur

- sont autorisés de 8h à 12h et de 13h30 à 20h du lundi au samedi ;
- ils sont interdits les **dimanches** et **jours fériés**,.

Service-Public.fr : en complément du secrétariat, ce site est disponible 24h/24 pour répondre aux questions pratiques des particuliers sur la législation, les démarches, ou fournir des formulaires. Il est consultable sur la borne du **Point info** du lundi au vendredi après-midi.

Le Musée de l'Abbaye Hors les Murs...

« ...pour aller à la rencontre des habitants de votre commune lors d'un événement.»

Nous donnerons suite à cette proposition reçue ce printemps.

Vendredi 28 juillet à 18h : Julie Delalande, émissaire du musée, viendra nous faire découvrir quelques œuvres de la collection dans le cadre de l'exposition documentaire sur la tornade. L'occasion peut-être d'un premier contact : lecture des images et découverte d'une institution qui mérite le déplacement.

L'exposition temporaire consacrée à **Edouard Vuillard** (**jusqu'au 31/12**) est de grande qualité.

Les collections se visitent sur le site Musée de l'Abbaye / collections / œuvres en ligne.

Calendrier

Les dates à retenir sont **soulignées** dans le corps des articles.

IPNS | Commission bulletin : Gérard BARUT-Catherine CRAEN-Edwige MOREL-Dominique LEGRAND

Il y a 50 ans, la Tornade !

Il y aura à voir, à lire, à écouter, à dire.

Les foins s'achevaient. C'était le 2 Août 1967 à 16h30.

La rétrospective se déroulera **les après-midi de chaque weekend, du vendredi 14 juillet au dimanche 6 août, .**

Formée aux Grands Prés des Moussières, aspirée dans la combe de Laisiat par Le Manon, sur 150m de large, elle balaya le village, s'abattit, 12km plus loin, sur L'Etala et La Serrière dans la Combe en Haut, avant de s'écraser contre la falaise des Monts-Jura vers La Marténie, sur les bois de La Gonrade.

Décoiffer, arracher, déchiqueter, abattre, emporter, pilonner, tordre, briser les choses ou les entortiller ; tétaniser les bêtes, égratigner les hommes, stupéfier les esprits.

Épaissir l'air de tôles - petits billets de rien - jongler : du bois, des toits , poêles, caravane, tente, draps ; lettres d'amour, adieu ! adieu, archives, carte grise et fixe au toit !

De jaune et d'encre peindre le paysage.

Éructer, embraser, mitrailler, gronder, craquer, charger, hurler ; même effacer le ciel !

Puis ne laisser, dans un silence immense, qu'un désordre infini.

Tel fut son pouvoir : formidable ! Force 3, entre 252 et 330 km/h. S'affoler, s'accrocher, courir, se blottir, s'arcbouter ; pleurer, rire.

Réparer, recouvrir, bâcher, clouer, reconstruire ou renoncer .

Rassembler, ramasser, protéger, héberger, quêter, aider.

La vie reprend son cours : (re)partir ou rester, justement.

Que de sensations fortes ! Que de visions particulières, fulgurantes, fantastiques, évoquées par la soixantaine de témoignages recueillis, en tête à tête, au téléphone ou par courriels, durant cette année !

Une puissance qui arrache un toit comme sparadrap, joue au mikado avec les forêts et soulève vache comme plume .

Le recueil complet sera mis en consultation et proposé à la vente.

Marc Forestier a eu l'idée de marquer le coup : souvenirs, informations, perspectives. À la fois information générale sur le phénomène tornade (on ne dira plus *cyclone* ni *ouragan*), et reportages sur celles du Haut-Jura. Souvenirs locaux des enfants et des journaux d'alors ; éclairage d'expert climatologue. Plongées dans les noms propres des lieux-dits, dans un quotidien sans portables, etc...

14 juillet : **vernissage** de l'exposition à partir de **14 h** .

Les raconteurs pourront s'y rencontrer, confronter leurs souvenirs. Car chacun était focalisé sur son propre sort, dans son propre espace. Et la mémoire nous joue des tours ! Elle trie, occulte.

Des extraits seront lus par ceux de la Bibliothèque.

Il y aura à découvrir pour tous.

La tôle, une mal-aimée : sourire d'elle, la contempler, voire acquérir, certifiée, une sculpture façonnée par la tornade et par 50 années d'intempéries haut-jurassiennes. Une seconde vie signée BALG...

Merci aux collaborateurs pour la riche matière fournie, et à la Sportive, qui met à disposition la Salle des Fêtes pendant ces quatre week-ends d'avant la rubatée... dont la tornade fut d'ailleurs l'acte de naissance.

La Sportive ASHJ

Vendredi 23 juin au soir, l'Amicale Sportive du Haut-Jura (ASHJ) organisait le Brûle Vélo derrière la salle des fêtes. La météo était avec nous. Le feu fut allumé à la nuit tombée et tout s'est bien passé. Rendez-vous l'an prochain !

À cette occasion, l'ASHJ a sorti son tout nouveau char « la mini salle des fêtes ». Son objectif est d'informer sur la situation actuelle de la salle des fêtes de Lajoux. Car, après nous avoir accueillis pendant tant d'années, **la salle des fêtes de Lajoux ne répond plus aux normes**.

Nous devons aujourd'hui la mettre en conformité avec la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005. Mais également les normes de sécurité (portes coupe-feu, alarme incendie). Et pour rajouter un peu de complication, nous devons à tout prix refaire le toit de la salle !!

Si des travaux ne sont pas réalisés d'ici fin 2018, **les assurances ne nous couvriront plus,** et la salle des fêtes de Lajoux ne pourra alors plus accueillir de public.

la Salle des Fêtes

L'ASHJ, propriétaire de la salle des fêtes de Lajoux, permet aux enfants et aux jeunes du village de bénéficier d'un enseignement sportif, en l'occurrence en ski alpin et ski de fond. Mais c'est également un acteur essentiel pour la vie du village, au travers notamment des diverses manifestations qu'elle organise (La Rubatée, le brûle-vélo, le vide-grenier, les soirées...).

L'engagement et la générosité de ses bénévoles ne pourrait s'exprimer aussi efficacement sans ce lieu de rassemblement et de stockage, auquel nous tenons et qui est indispensable pour garantir la continuité de l'ASHJ.

Nous avons déjà rassemblé 20 000 € pour commencer les travaux dont le coût global est estimé à 60 000 €. Il reste encore 40 000 € à rassembler d'ici fin 2018.

Quel avenir ?

Nous sommes inquiets ! Serons-nous capables de réunir la somme nécessaire à temps pour réaliser les travaux avant que les assurances ne cessent de nous couvrir, ce qui se traduirait par une fermeture de la salle des fêtes de Lajoux ?

Vous pouvez nous aider ! En faisant un don dans l'urne du char « la mini salle des fêtes » en espèces, par chèque au nom de l'ASHJ ou par virement compte ASHJ – IBAN FR95 2004 1010 0400 9847 4A02 560 – BIC PSSTFRPPDIJ. Ou contactez Marion au 06 81 40 27 60 pour en savoir plus.

Le char « la mini salle des fêtes » est présent au bar Le Chariot et sera également dans la salle des fêtes lors de l'exposition sur l'anniversaire de la tornade, ainsi que dans les différentes manifestations où l'ASHJ est présente durant cet été.

Nous vous donnons **rendez-vous :**
le 13 août pour la Rubatée
et le 20 août pour le vide-grenier.

Notez que nous sommes constamment à la **recherche de nouveaux bénévoles** !

N'hésitez pas à nous rejoindre !

BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE

L'année 2017 a commencé fort par la lecture de **l'atelier** IV, le 8 janvier au PNR, mise en lecture par Keti Irubetagoyena, professeur de théâtre et metteuse en scène. Cet atelier continue à travailler avec Françoise Delorme. Les 24,25 et 26 février, il a rencontré l'atelier III pour un week-end d'écriture et de critique littéraire.

À l'**A**ssemblée **G**énérale, la plupart des lecteurs étaient présents. Nous serions ravis d'accueillir de nouveaux adhérents en 2018 !

La belle **médiathèque** de St Claude nous a conviés à son inauguration, Marie-Madeleine Guilbert et Françoise Delorme ont pu discuter d'un futur partenariat avec Julien Vandelle, le directeur.

Deux **livres** - choisis par vote- ont déjà été **partagés** et discutés : *L'Oiseau du Cachemire* de L. Holeman et *La Porte* de M. Szabo. Nous lisons ainsi trois ou quatre livres par an, uniquement des romans. Il est intéressant de mettre en commun nos ressentis et nos analyses, qui peuvent diverger.

Prochaine lecture : *Les jours clairs* de Zsuzsa Bank.

Une soirée "**lecture publique**" nous a emmenés, le 10 mars, sur **la mer**, grâce à F. Delorme et Laurence Louis (textes de Clarice Lispector, Joseph Conrad, Raymond Devos, Iouri Kazakov, Eather Dollohau, André Frénaud et Hélène Dorion).

Le 30 juin, quelques uns d'entre nous ont lu des contes et des **histoires de loup** et de montagne aux enfants (CE et CM) de l'école de Lajoux.

Poursuivant les lundis soirs de la bibliothèque, les CE2 ont présenté leur travail (mise en scène d'une histoire inventée : *Couleurs dans le grand bleu*), le 3 juillet, à leurs parents, et le 6 juillet à la classe de CE.

Vendredi 28 juillet : nous participerons aux **50 ans de la tornade** par la lecture de témoignages locaux et de textes d'écrivains relatant des événements climatiques forts.

Samedi 2 décembre, la soirée « Bivouac, des poètes en hiver », ouverte à tous, recevra le grand poète tessinois Fabio Pusterla, sa traductrice Mathilde Vischer, elle aussi poète, et Yves Jouan.

Contacts : MM Guilbert, mm.guilbert14@laposte.net 03 84 41 20 36
F Delorme, orme.f@laposte.net 03 84 41 20 71

Belle année pour la **chorale des Forêts-Monts !**

Avec un répertoire varié, de Puccini (chœur à bouche fermée) à Claude Nougaro (*Le jazz et la java*), en passant par des pièces Renaissance, Gospel, Negro Spirituals...

Six concerts à son actif :

- à St Laurent, Longchaumois, et Chanaz (74) en tant qu'invitée ;
- à Lajoux, pour la fête de la musique ;
- aux Moussières, pour l'inauguration du clocher de l'église.

Et, avant des vacances bien méritées pour notre chef de chœur, Yves Peudon, et pour les choristes, dernier **concert à la salle des fêtes de Viry vendredi 21 juillet à 20h30** : la chorale partagera la soirée et de bons moments de convivialité en musique avec l'association « **Retour de Manivelles** » (orgues de Barbarie et instruments divers).

Rendez-vous en septembre, et en chansons : le programme est d'ores et déjà alléchant !

Les nouvelles voix seront les bienvenues !

Contact : présidente Lucienne Chevassus 06 48 03 74

RECETTE

La soupe aux orties de Dominique

Pour enfants même sages, petits et grands.

Proportions pour 4 personnes :
1 saladier de feuilles
4 pommes de terre moyennes
1 oignon

Récolter les sommités des jeunes orties et les feuilles.
Ajouter du persil, de l'oseille ou toute autre herbe, du jardin ou sauvage comestible. Bien laver puis égoutter.
D'autre part, éplucher et couper en cubes les pommes de terre et un gros oignon. Couvrir d'eau et faire bouillir 20 à 25mn.
Ajouter alors les herbes et poursuivre la cuisson 10 mn.
Quelques gousses d'ail peuvent être bienvenues.
Mixer et déguster.
Les gourmands peuvent ajouter un peu de crème avant de servir.

« J'aime l'araignée et j'aime l'ortie, parce qu'on les hait,
Et que rien n'exauce et que tout châtie leurs mornes souhaits. » Victor Hugo

L'Association Sportera Handi' Cap

Elle a réalisé ce printemps 2017 le rêve d'un petit garcon atteint d'une maladie génétique rare : l'Ataxie Télangiéctasie, ainsi que le défi d'un jeune suisse de 22 ans, Louis, foudroyé il y a 3 ans et ayant été amputé des deux bras.

L'équipe de coureurs a parcouru la distance de 235 kms dans le désert marocain, en tractant Romain à l'aide d'une Joellette, et en aidant Louis à monter les fameux djebel. Ce n'est même pas la chaleur atteignant parfois 50 degrés qui les aurait arrêtés !...

Une magnifique aventure, riche en espoir et en émotion, pour toute cette équipe, qui compte d'ailleurs 2 Lajoulands.

Les membres de l'Association tiennent à remercier tous ceux qui ont permis un tel voyage, et en particulier les commerçants de Lajoux qui contribuent depuis trois années à donner des lots pour l'organisation du Challenge des Gabelous : c'est ainsi que l'association a pu financer le voyage de Romain et Louis ainsi que de leurs assistants, à hauteur de 3200 € par personne.

École :Temps d'Accueil Périscolaire -TAP saison 2

La soirée était organisée par le CLSH "les pt'its boulis ".

La salle était remplie : parents, grands-parents, amis étaient venus admirer les chérubins, de 3 à 10 ans, bien appliqués pour l'occasion.

Merci aux animateurs pour ce spectacle de qualité !

La soirée continuait avec un pot organisé par l'association de parents d'élèves, "les flocons de Lamoura Lajoux " : un moment d'échanges entre parents et animateurs.

Un beau partenariat pour une très belle soirée !

N° 7 Juillet 2017

Vies de Lajoux

Bulletin municipal semestriel

Le Mot du Maire

Les six derniers mois ont été compliqués. Florie Delacroix, la secrétaire de mairie, est en arrêt de travail depuis le 11 janvier. Cet épuisement est d'ordre personnel, mais il est aussi dû à la pression de la société qui, en associant individualisme et concurrence, pousse les personnes consciencieuses à se surpasser au-delà du raisonnable. Nous espérons tous qu'elle va se rétablir et revenir en forme.

De plus, la prolifération des normes de sécurité, d'accessibilité, d'économie d'énergie devient parfois surréaliste et les rend difficiles à respecter, trop coûteuses. C'est vrai pour la commune, mais aussi pour les particuliers recevant du public. Du coup, les travaux prennent du retard - comme dans le cas de l'église - ou se renchérissent - comme pour le bâtiment de l'ancienne poste. Nous devons faire avec. Mais nous avançons.

Le mois de Juillet verra la commémoration des 50 ans de la Tornade du 2 août 1967. Ce sera l'occasion de se pencher sur un événement mémorable qui a montré la capacité de réagir de la commune et des habitants à l'époque. On peut y trouver un exemple de ténacité et de solidarité pour les difficultés à affronter aujourd'hui qui sont quand même moins grandes que lors de cette catastrophe. Je remercie ceux des conseillers municipaux qui se sont donnés pour cet événement, ainsi que les habitants qui ont apporté leur aide précieuse pour que cette commémoration intéresse et captive les visiteurs de l'exposition consacrée à la Tornade. Dix conseillers de la commune de Lajoux suisse, invités en souvenir de leur solidarité d'alors, se joindront à nous.

Je vous invite au ***pot du 14 juillet à 11h****, exceptionnellement sous le chapiteau de la Salle des Fêtes, suivi d'un repas tiré du sac.*

Bonne lecture de ce bulletin qui vous donnera plein de renseignements sur la vie de la commune.

Conseils municipaux : principales délibérations

Séance du 19 décembre 2016

Modification des statuts de la CCHJSC : la loi NOTRe étendant la liste des compétences des communautés de communes, approbation du projet de statuts présenté.

Séance du 28 février 2017

Motion : sur proposition de l'Association des Maires du Jura, vote d'une motion de protestation sur le principe et les modalités relatives à la fin de la délivrance des cartes d'identité par toutes les communes du Jura.
Subventions : attributions pour 2017 de 100 € à l'APEI, Prodessa, la Banque Alimentaire du Jura.
Poste-Point Info : présentation du rapport de M. Alain Waille, économiste, projet estimatif de 408 790 € HT,
report du vote en attendant de connaître les subventions accordées à la Communauté de Communes.

Séance du 20 mars 2017

Comptes administratifs et de gestion 2016 : approbation des comptes du budget principal (résultat cumulé 469 145,04 €) et du budget assainissement (résultat cumulé 10 362,01 €).
Transfert de la compétence PLU : suite au refus de la ville de Saint-Claude de voter le transfert de compétence du PLU à la Communauté de Communes, refus de ce transfert par le conseil municipal, le jugeant inconcevable sans la participation de Saint-Claude.
Accessibilité de l'église : approbation du plan de financement estimatif 4 095,30 € HT (déplacement de la porte d'entrée latérale, dalle de 10 cm et éclairage du sas, déplacement de la vanne d'arrêt du mazout).
Approbation du plan de financement estimatif pour l'aménagement du chemin piéton et la création d'un réseau d'eaux pluviales entre le pôle mairie et le pôle école/commerces 20 954,20 € HT pour une première tranche d'un tiers du chemin.

Séance du 12 avril 2017

Bâtiment de la Poste : validation de l'Avent Projet Définitif pour un montant de 536 000 € HT, participation prévisionnelle de la commune 106 226 € TTC après déduction de la participation de la Communauté de Communes et des subventions accordées.
Taxes directes locales 2017 : maintien inchangé des 3 taux, sans compter l'augmentation du coefficient appliqué aux bases par l'Etat.
Budgets primitifs 2017 : budget principal (fonctionnement + investissement) 1 547 679 € (dont le coût total de La Poste : 650 000 €)
budget assainissement (fonctionnement + investissement) 61 778 €
Secrétariat de mairie : **recrutement d'un agent remplaçant non titulaire.** En complément de Mme Laurence TERRIER (12 h hebdomadaires), Mme Sara DAUDE-JUHEN, secrétaire à temps partiel aux Moussières, est retenue à raison de 7 h hebdomadaires.

Séance du 12 juin 2017

Aménagement du poste avancé des Moussières en complément de la création du Centre d'Incendie et de Secours des Combes : participation financière de la commune pour un montant de 7 058,56 €.
Réseau Orange : décision d'appliquer les tarifs maximums pour la redevance d'occupation du domaine public routier due par l'opérateur Orange pour les années 2013 à 2017.
Achat d'une parcelle de terrain dans la forêt du Massacre de 9,033 ha par le SIGF, acquisition en indivision avec les communes membres au prorata des quotes-parts, soit pour Lajoux 134,5 millièmes au prix de 6 725 €.

Séance du 30 juin 2017

Élections sénatoriales : désignation du délégué (JM. RUBAT DU MERAC) et de 3 suppléants (C. CRAEN, E. MOREL, Th. GRENARD).
Installation d'une lampe témoin au poste de relevage afin d'alerter les élus ou l'employé communal et même les habitants en cas de coupure de courant ou de disfonctionnement des pompes : devis de SUEZ Lyonnaise des Eaux accepté pour 1 549,50 € TTC.
Chemin piétonnier au village et chemin de l'église : le département ne voulant pas faire le revêtement par tranches, des devis ont été demandés à plusieurs organismes pour une étude d'ensemble. Les devis du SIDEC et de M. VERPILLAT ne permettent pas, dans l'état actuel, de prendre une décision. D'autres propositions compléteront l'appréhension du projet..